

Projet d'accueil extrascolaire (AES)



Institut Sainte-Ursule Namur

2026 – 2031



Table des matières

1. Coordonnées de l'organisateur	4
2. Introduction	5
3. Contexte institutionnel	5
4. Valeurs et objectifs éducatifs	5
5. L'équipe éducative	6
Fonctionnement de l'équipe	6
Formation et évaluation.....	6
6. Encadrement et respect des normes ONE.....	7
7. Objectifs pédagogiques.....	7
8. Horaire	8
9. Journée type	9
10. L'étude surveillée	9
11. Organisation du mercredi après-midi	9
12. Locaux et espaces mis à disposition.....	10
13. Usage du téléphone.....	11
14. Participation financière.....	11
15. Communication avec les parents	11
16. Transition et collaboration école-accueil	12
17. Première journée	12
18. Les repas, les collations et le repos.....	13
19. Les activités.....	13
20. Le jeu libre	14
21. Sorties	14
22. Respect du rythme de l'enfant	14
23. Hygiène	14

24. Gestion de la santé	15
25. Partenariats.....	15
Avec les parents :	15
Avec l'Association des Parents :.....	15
L'école, partenaire privilégié :	15
Avec les acteurs associatifs :	16
26. Annexe : tarifs	16

1. Coordonnées de l'organisateur

Nom	Institut Sainte-Ursule
Forme juridique	ASBL Institut Sainte-Ursule
Coordonnées	● Adresse : Rue de Bruxelles 76-78, 5000 Namur ● Tél. : 081/25.10.53 ● GSM : 0472/18.99.05 ● Email Secrétariat : secretariat.fondamental@isu.be ● Email Direction : direction.fondamental@isu.be
Site internet	www.isu.be
Compte bancaire	BE14 1345 0281 7683
Responsable de projet	Direction de l'école : Laurence Mahieux

2. Introduction

L'accueil extrascolaire constitue un temps éducatif à part entière, complémentaire au temps scolaire et au cadre familial. Il répond aux besoins fondamentaux des enfants en matière de sécurité affective et physique, de bien-être, de détente, de jeu, de socialisation et de développement global. À l'Institut Sainte-Ursule, l'accueil extrascolaire s'inscrit dans une continuité éducative cohérente avec le projet d'établissement et respecte les principes du Code qualité de l'ONE.

3. Contexte institutionnel

L'Institut Sainte-Ursule accueille un public caractérisé par une grande diversité sociale et culturelle. Cette diversité est considérée comme une richesse et favorise l'apprentissage du vivre-ensemble, du respect mutuel et de la coopération. L'accueil extrascolaire prolonge cette dynamique éducative dans un cadre structurant, sécurisant et bienveillant.

4. Valeurs et objectifs éducatifs

L'accueil extrascolaire poursuit les objectifs suivants :

- Favoriser la sécurité affective et physique ;
- Développer l'autonomie ;
- Encourager le respect de soi, des autres et du cadre commun ;
- Soutenir la socialisation et la coopération ;
- Stimuler la créativité et l'expression ;
- Permettre à l'enfant d'éprouver du plaisir et du bien-être ;
- Développer la confiance de l'enfant en soi-même en valorisant ce qu'il fait bien.

Le plaisir, le respect du rythme et le bien-être de l'enfant constituent le socle fondamental de notre projet.

5. L'équipe éducative

L'accueil extrascolaire est assuré par une équipe pluridisciplinaire composée :

- de 2 éducateurs engagés sous contrat temporaire ;
- de membres du personnel formés via les modules de formation de l'ONE ;
- d'une collaboratrice administrative assurant le suivi organisationnel et le relais avec l'équipe d'accueillants ;
- d'une responsable de projet qui est également la directrice de l'école.

Fonctionnement de l'équipe

- L'équipe se réunit au minimum une fois par mois afin d'assurer la cohérence des pratiques, d'échanger sur les situations vécues, d'ajuster l'organisation et de faire évoluer le projet d'accueil. Des moments informels sont aussi l'occasion pour l'équipe de s'ajuster au quotidien.
- Utilisation d'outils de relais afin d'assurer une continuité éducative et informationnelle.
- Travail collaboratif et réflexif favorisant la cohérence des postures éducatives (garantir le cadre, mettre en place un accueil qui permet d'instaurer un climat de confiance, de sécurité et d'affection. Il s'agit également de donner un sentiment de justice, d'être un modèle pour l'enfant : bienveillance, empathie, réflexivité sur la pratique professionnelle).

→ L'équipe constitue pour les enfants un ensemble d'adultes repères, attentifs à leur sécurité physique et affective.

Formation et évaluation

Les membres de l'équipe participent à des formations continues (pédagogie de l'accueil, gestion de groupe, inclusion, prévention du harcèlement, premiers secours...). Un entretien annuel permet d'évaluer les compétences, de fixer des objectifs et d'identifier d'éventuels besoins en formation.

6. Encadrement et respect des normes ONE

L'accueil extrascolaire veille à respecter les normes d'encadrement définies par l'Office de la Naissance et de l'Enfance (ONE).

- Pour un accueil de moins de 3 heures consécutives ou après l'école jusqu'à 18h : deux accueillants pour maximum 18 enfants et 1 accueillant pour 12 enfants.
- Pour un accueil de plus de 3 heures en dehors du temps scolaire : un accueillant pour maximum 8 enfants de moins de 6 ans et un accueillant pour maximum 12 enfants âgés de 6 ans et plus.

Les enfants de l'enseignement maternel et primaire sont pris en charge dans un premier temps dans des espaces distincts. Lorsque le nombre d'enfants diminue, un regroupement progressif est organisé dans le respect des normes et de la sécurité affective.

7. Objectifs pédagogiques

Les objectifs pédagogiques visent le développement global de l'enfant et incluent :



- Développer l'autonomie ;
- Encourager le respect de soi, des autres et du matériel ;
- Favoriser la confiance en soi ;
- Construire la socialisation et la coopération ;
- Stimuler la créativité ;
- Favoriser le bien-être global ;
- Assurer un cadre sécurisant et chaleureux.
- La notion de plaisir reste centrale : l'accueil doit être un lieu où l'enfant se sent bien, respecté et reconnu.

Ils se traduisent notamment par :

- des jeux libres favorisant l'autonomie et la prise d'initiative ;
- des ateliers créatifs (bricolage, dessin, peinture) ;
- des jeux coopératifs et la médiation des conflits ;
- des temps calmes (lecture, coin repos, relaxation) ;
- le rappel de tous les codes de socialisation (bonjour, au revoir, merci...) ;
- la création d'un espace de parole et de réflexion avec l'enfant ;
- la responsabilisation des enfants (rangement, petits rôles) ;
- un système de valorisation ou de limites via un système de cartes vertes ou rouges. Si cela doit aboutir à une sanction, on privilégie une sanction dite réparatrice.



8. Horaire

- **Matin : 7h00 – 8h15**

Été : accueil en extérieur pour les primaires (modules, terrains sportifs...) – dans le local d'accueil en maternelle.

Hiver : accueil dans les locaux avec jeux, coloriages, psychomotricité.

- **Après-midi :**

Maternelles : de 15h30 à 17h50 (mercredi dès 12h10, vendredi dès 14h50).

Primaires : de 15h30 (étude) puis accueil jusque 17h50.

9. Journée type

De façon hebdomadaire, les éducateurs, avec l'aide des accueillants, planifient les activités qui seront proposées aux enfants.

- 7h00 : accueil des élèves – temps libres pour les enfants.
- 15h20 : transition – sanitaires – collation.
- 15h40 : étude / ateliers.
- 16h25 : jeux libres et activités.
- 17h30 : retour au calme, rangement.

17h50 : fermeture.

10. L'étude surveillée

Une étude est organisée les lundis, mardis et jeudis pour les élèves du primaire. Elle se déroule dans un cadre calme et structuré, propice à la concentration. Elle permet aux élèves d'avoir une aide pour leurs devoirs, leurs leçons et/ou de planifier leur travail à domicile sur base de leur journal de classe. Les surveillants suscitent également la coopération et l'aide entre les élèves (par exemple, un plus grand aide un plus petit à lire ou réexplique une question).

L'étude respecte les rythmes individuels :

- L'enfant qui n'a pas de devoirs ou qui a terminé son travail peut s'occuper calmement ;
- Il peut choisir de lire, de bricoler, de se détendre dans un espace relaxant ou simplement de rester au calme sans activité imposée.

11. Organisation du mercredi après-midi

L'après-midi est pensée pour alterner temps actifs et moments de détente. En fonction du temps, des saisons, du public et de la dynamique présente, les activités sont adaptées au groupe. Les après-midi sont rythmées par :

- Des ateliers thématiques (nature, cuisine, bricolage/artistique, danse, lecture animée, psychomotricité, sport, jeux éducatifs (puzzle, construction), expériences scientifiques, approche multimédia (élaborer un film, une capsule), danse, expression corporelle...) ;
- Des grands jeux extérieurs (jeux de pistes, chasses au trésor, ateliers nature, sport/psychomotricité, parcours ludiques...) ;
- Un temps calme structuré (histoire, relaxation, yoga enfant, moment de réflexion sur la communication/émotions, chants, ateliers d'écriture (BD, conte...) ;
- Des sorties ponctuelles (de temps en temps : sortie au parc Marie Louise, à la citadelle, sorties aux musées...).

Nous essayons de trouver des partenariats avec des clubs ou des projets pour proposer des activités diversifiées. Par exemple, un cours de turc gratuit est organisé le mercredi, des découvertes de sports...

12. Locaux et espaces mis à disposition

L'accueil extrascolaire dispose de plusieurs espaces adaptés aux besoins des enfants.

- La BCD comprend une bibliothèque avec coin lecture, un coin calme, des jeux de société, un projecteur et des bancs pour bricoler ou travailler.
- Le local extrascolaire est équipé de tables adaptées aux maternelles, d'un module de jeux, de matériel de psychomotricité, de jeux de société ou pour travailler l'imaginaire, de matériel de bricolage et de livres.
- Une grande cour avec différentes zones (calme, ballons, modules, terrain de foot, basket, jeux « classiques ») est accessible lorsque le temps le permet.
- Une salle de sport est utilisée notamment pour les activités du mercredi après-midi.



Les enfants sont également impliqués dans le rangement du matériel avec l'aide de l'accueillant. Les espaces sont aménagés pour favoriser l'autonomie et la diversité des expériences. Les zones

sont organisées de manière cohérente avec celles utilisées durant le temps scolaire afin de faciliter les repères de l'enfant.

13. Usage du téléphone

Afin de garantir un climat serein, l'usage du téléphone portable est interdit pendant le temps d'accueil extrascolaire. Les téléphones sont déposés dans un casier sécurisé à l'arrivée et restitués lors du départ avec les parents.

14. Participation financière

La participation financière est fixée dans le respect du barème ONE. Les tarifs sont dégressifs pour les familles et détaillés en annexe. Une facturation trimestrielle est envoyée aux familles. Des modalités de paiement échelonné peuvent être proposées sur demande. Une attestation fiscale est délivrée conformément à la législation en vigueur.

Afin de financer les sorties et activités extérieures, l'accueil extrascolaire mettra en place des actions spécifiques (ateliers cuisine, petits spectacles, participation au marché de Noël de l'école, création d'un livre de recettes, etc.) pour soutenir un projet ponctuel.

15. Communication avec les parents

La communication repose sur des échanges quotidiens, des affichages, des e-mails, et une modalité de communication des activités via un journal ou une application sur laquelle des mini-reportages sur les activités seront publiés. Ces outils favorisent la transparence, la confiance et la continuité éducative.

Une fois par ans, une exposition sera organisée pour montrer les activités des enfants et leurs productions / créations. Outre cette exposition annuelle, les productions des élèves seront affichées dans les locaux.

16. Transition et collaboration école-accueil

Les transitions sont préparées pour éviter le stress :

- Mise en place de repères visuels et de routines bien définies :
- Présence active des enfants : chaque enfant colle son prénom sur le panneau de présence.
- Délimitation des espaces : utilisation d'une zone dédiée dans la cour ou d'un drapeau rouge pour identifier l'accès à un module ou au jardin.
- Transitions et signaux : diffusion de musique pour annoncer la fin d'une activité, utilisation d'un sablier pour visualiser le temps nécessaire au retour au calme.
- Regroupement calme avant déplacement.
- Transmission et collaboration entre enseignants et accueillants pour une cohérence dans l'action. Si une information importante est à transmettre, le surveillant en parlera directement à l'enseignant (et inversement). Un mail sera envoyé si l'information directe n'est pas possible.
- Les éducateurs sont également présents pendant le moment scolaire. Cela permet d'avoir une transition douce entre le moment d'école et l'accueil extrascolaire.
- Accueil individuel bienveillant.
- Application de règles uniformes et d'un système de gestion du comportement cohérent entre l'accueil extrascolaire et l'école, comprenant : la carte verte, la carte rouge, le vase des actions positives et les échelles de comportement.

17. Première journée

Pour rassurer parents et enfants, nous organisons :

- une visite des lieux ;
- une présentation de l'équipe ;
- l'explication du ROI et du projet d'accueil extrascolaire ;
- un petit rituel d'accueil (ex. : choisir son étiquette prénom...) ;

- un temps d'observation pour permettre à l'enfant de prendre ses marques sans pression.

18. Les repas, les collations et le repos

Le matin, les enfants ont l'occasion d'aller dans la zone repas pour prendre le petit-déjeuner. Les collations et le repas de midi sont des moments de convivialité et se prennent autour d'une table.

Au niveau des collations, nous demandons des collations saines : fruits, biscuits secs, produits laitiers. Au niveau des boissons, nous demandons que les enfants prennent de l'eau dans une gourde ou des jus de fruits. Un espace est aménagé pour permettre aux enfants fatigués ou souhaitant s'isoler de bénéficier d'un moment de calme.

19. Les activités

Différentes activités sont proposées aux enfants :

- Activités ludiques ;
- Artistiques et créatives ;
- Sportives ;
- D'éveil scientifique et nature ;
- Culturelles ;
- Jeux symboliques et projets collectifs.
- L'accueil extrascolaire organise, comme pendant le temps scolaire, des jeux proposés par l'école : « Jeux t'aime », matériel avec jeux classiques (corde, craie...).
- Des activités d'échanges culturels sont mises en place pour découvrir les différentes cultures : panneau avec « bonjour » dans toutes les langues, cuisine, chants.



20. Le jeu libre



Le jeu libre constitue un élément central du projet d'accueil. Il favorise l'autonomie, la créativité, la socialisation et la régulation émotionnelle. Les animateurs y assurent un encadrement sécurisant tout en laissant à l'enfant une liberté essentielle. La distribution du matériel est alternée pour encourager la créativité.

21. Sorties

Des sorties ponctuelles peuvent être organisées (parcs, bibliothèques, partenaires), dans le respect des règles de sécurité et avec l'accord des parents.

22. Respect du rythme de l'enfant



L'accueil veille à respecter les besoins de mouvement, de repos, de calme ou d'interaction sociale de chaque enfant, en tenant compte à la fois du rythme individuel et du cadre collectif.

23. Hygiène

Les gestes d'hygiène (se laver les mains avant de manger ou après une activité, apprendre à tirer la chasse, nettoyer la table après le repas...) sont ritualisés et expliqués. Des petites activités plus ludiques sont organisées pour sensibiliser les enfants aux gestes d'hygiène de base. Les locaux et le matériel sont entretenus quotidiennement.

24. Gestion de la santé

Chaque espace dispose d'une trousse de secours, de fiches santé et des numéros d'urgence. Tout soin est consigné et communiqué aux familles.

25. Partenariats

Avec les parents :

Un lien de confiance se construit au quotidien par le dialogue, l'écoute et la transparence. Les parents sont considérés comme des partenaires essentiels, dont la connaissance de l'enfant est précieuse. Les échanges réguliers favorisent une continuité éducative entre la famille, l'école et l'accueil.

Avec l'Association des Parents :

L'Association des Parents est impliquée dans la réflexion autour de l'accueil extrascolaire. Elle peut relayer les attentes des familles, soutenir certains projets, participer à la communication et contribuer à l'amélioration du climat scolaire.

L'école, partenaire privilégié :

L'accueil extrascolaire est pleinement intégré au projet de l'école :

- cohérence des règles et du ROI ;
- zones de cour identiques ;
- participation au projet « Jeu t'aime » ;
- politique commune des collations ;
- implication dans le programme-cadre d'amélioration du climat scolaire et de lutte contre le harcèlement.

Les animateurs suivent les formations lorsque les thématiques sont adaptées à l'accueil. Cette cohérence garantit à l'enfant des transitions douces, sécurisantes et compréhensibles.

Avec les acteurs associatifs :

Partenariats avec des associations sportives (karaté, disciplines sportives), culturelles ou linguistiques, permettant de diversifier les activités et d'ouvrir l'accueil sur son environnement local.

26. Annexe : tarifs

	Tarif journalier		
	1 ^{er} enfant	2 ^{ème} enfant	3 ^{ème} enfant
Garderie matin De 7h00 à 8h00	1,50€	1,00€	Gratuit
Garderie matin De 7h45 à 8h00	0,50€	0,50€	Gratuit
AES primaire Etude surveillée Départ entre 15h40 et 16h25	1,50€	1,00€	Gratuit
AES maternelle Départ entre 15h40 et 16h25	1,50€	1,00€	Gratuit
AES maternelle et primaire Départ entre 16h25 et 17h00	3,00€	2,00€	Gratuit
AES maternelle et primaire Départ entre 17h00 et 17h50	4,00€	3,00€	Gratuit
Garderie du mercredi Départ entre 12h30 et 13h00	0,50€	0,50€	Gratuit
Garderie du mercredi Départ entre 13h00 et 15h00	3,00€	2,50€	Gratuit
Garderie du mercredi Départ entre 15h00 et 17h50	5,00€	4,00€	Gratuit